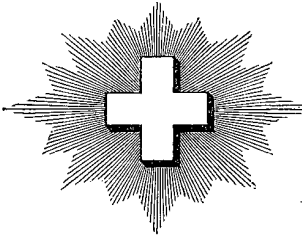


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 3945

8 août 1891, 6 1/2 h., p.

Classe 64

EUGÈNE LECOULTRE, au SENTIER.

Chronographe-compteur perfectionné.

Le système de chronographe-compteur qui fait l'objet de la présente demande de brevet est représenté en plan dans le dessin ci-joint dans lequel la fig. 1 représente le mécanisme en marche et la fig. 2 le mécanisme arrêté.

Sur l'axe de la roue de secondes est fixée une roue à fine denture *A*, qui transmet son mouvement par une roue intermédiaire *B* portée par un pont oscillant *b*, à une roue *C* de même diamètre que *A* et fixée sur un axe traversant le pignon de grande moyenne et portant à son extrémité l'aiguille du chronographe. La roue *C* porte un cœur de mise à zéro et peut tourner librement soit dans un sens soit dans l'autre dès qu'elle n'est plus en engrenage avec la roue intermédiaire *B*. Cette dernière est portée par un pont mobile *b* pivotant en *b*¹ et actionné par un ressort *b*² de manière à mettre la roue *B* en contact avec les roues *A* et *C* pour la mise en marche de l'aiguille de chronographe, à l'aide d'un levier coudé *D* pivoté en *d*. L'extrémité *d*¹ de ce dernier s'appuie sur la roue à colonnes *E* et met la roue *B* hors d'engrenage lorsque son extrémité *d*¹ est soulevée par une

dent de la roue à colonne, son autre bras *d*² soulevant alors le bec *b*³ du pont mobile *b*.

L'axe de la grande moyenne porte une roue *F* qui transmet son mouvement par l'intermédiaire d'un pignon *G* à la roue de compteur *H*. Cette dernière n'est pas fixée sur l'axe portant l'aiguille du compteur; elle entraîne, par l'intermédiaire d'un ressort de frottement *h*, la roue superposée *I* fixée à l'axe portant l'aiguille du compteur. Sur la roue *I* est fixé un cœur de mise à zéro. Cette disposition assure l'entraînement de l'aiguille du compteur des minutes par la roue *H* tout en permettant son retour à zéro. Un levier à deux bras *K* appuyant son talon *k* contre la roue à colonnes, opère l'arrêt des deux roues *C* et *I* en appuyant ses bras *k*¹ et *k*² contre ces dernières lorsque le talon *k* s'engage dans une encoche de la roue à colonnes.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique:

Un mécanisme perfectionné de chronographe-compteur en substance comme décrit.

EUGÈNE LECOULTRE.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER.

Eugène Lecoultré.
8 août 1891.

Brevet N° 3945.
1 feuille.

Fig. 1

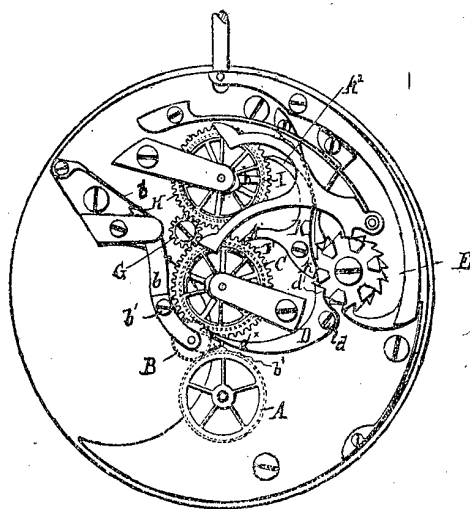
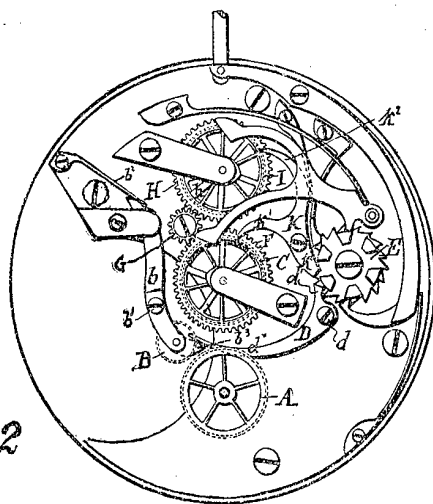


Fig. 2



Eugène Lecoultré.
Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER.